

Comité technique de l'ours blanc 2019

Tableau de la situation

Termes

1. But

Aux termes de son mandat, le Comité technique de l'ours blanc (CTOB) présentera un rapport annuel au Comité administratif de l'ours blanc (CAOB) sur la situation de chacune des 13 sous-populations canadiennes d'ours blancs, en s'appuyant sur les meilleures données scientifiques disponibles et sur les connaissances écologiques traditionnelles.

Le présent document définit les divers termes utilisés dans le tableau de la situation et précise la base sur laquelle la situation de chaque sous-population a été évaluée par le CTOB, en février 2019.

2. Définitions

2.1 Estimation de la population

L'estimation la plus récente de l'abondance établie par le CTOB.

2.2 Tendances historiques

La tendance historique correspond à l'évaluation par le CTOB des changements sur le plan de l'abondance qu'une sous-population pourrait avoir connus depuis la signature de l'Accord sur la conservation des ours blancs (1973), qui a mené aux pratiques de gestion et à la recherche actuelles. L'estimation la plus récente de l'effectif de la population et la première estimation historique étayée de l'effectif qui soit comparable sont examinées. Si une comparaison directe des estimations de l'abondance n'est pas possible ou s'il n'existe qu'une seule estimation de l'abondance, d'autres sources de données peuvent être utilisées pour cette évaluation.

2.3 Évaluation fondée sur le savoir autochtone

Le CTOB tient compte du savoir autochtone dans les évaluations du tableau de la situation. Il applique une définition du savoir autochtone semblable à celle des connaissances écologiques traditionnelles adoptée par les États de l'aire de répartition de l'ours blanc :

Le savoir autochtone désigne un ensemble cumulatif de connaissances sur les relations des êtres vivants entre eux et avec leur environnement, qui est généré par les pratiques culturelles, les expériences vécues et les traditions des peuples locaux et autochtones.

Le CTOB évalue la valeur de l'information sur le savoir autochtone en fonction de la rigueur de la méthode d'étude, de l'exécution et de l'analyse, ainsi que de l'expérience professionnelle et des jugements des détenteurs des connaissances traditionnelles.

2.4 Tendances récentes (d'il y a 15 ans à aujourd'hui)

La tendance récente correspond à l'évaluation par le CTOB de la tendance de l'abondance au cours des 15 dernières années. Cette évaluation vise à informer le CAOB quant à l'augmentation, au déclin ou à la

stabilité de l'effectif d'une sous-population donnée. La tendance récente est évaluée en comparant l'estimation la plus récente à l'estimation précédente. Si une comparaison directe est impossible ou ne s'applique pas, d'autres sources de données, telles que des analyses de la viabilité de la population (AVP), ou des données sur les indicateurs de productivité et la pression attribuable à la récolte peuvent être utilisées pour inférer tout changement récent en matière d'abondance.

2.5 Tendance future (dix prochaines années)

La tendance future correspond à l'évaluation par le CTOB de la tendance anticipée de l'abondance. Cette évaluation vise à informer le CAOBS quant à la probabilité d'augmentation, de déclin ou de stabilité de l'effectif d'une sous-population donnée au cours des dix prochaines années. De multiples sources de données peuvent être utilisées pour cette évaluation, notamment les estimations de l'effectif des populations, les AVP, les données sur les indicateurs de productivité, la pression attribuable à la récolte ainsi que les connaissances écologiques traditionnelles. Les observations, les propositions et les théories décrites à la section 4.1 servent de base pour tirer des conclusions liées à l'évaluation de la tendance future.

2.6 Prélèvements annuels historiques

La moyenne des prélèvements annuels déclarés, qui devrait comprendre tous les décès causés par l'humain et les prélèvements destinés aux zoos.

2.7 Prélèvements maximaux possibles

Le nombre total annuel de décès causés par l'humain autorisés en vertu d'un ou de plusieurs quotas, de la récolte totale autorisée, des prises totales autorisées ou liées aux ententes volontaires, d'ours blancs provenant d'une sous-population. Les prélèvements maximaux possibles ne comprennent pas les crédits demandés et approuvés en vertu du système de quotas flexibles au Nunavut.

3. Évaluation de la tendance historique

3.1 Étapes de l'évaluation de la tendance historique

Comparer l'estimation actuelle de l'effectif de la population avec la première estimation historique étayée de l'effectif qui soit comparable. Lorsqu'une estimation actuelle est directement comparable à une estimation historique, une désignation sans qualificatif (c.-à-d. réduction, stabilité ou augmentation) peut être utilisée.

Si l'estimation actuelle n'est pas directement comparable à une estimation historique en raison de différences quant à la zone d'étude ou les méthodes employées, une comparaison peut être faite, mais toute évaluation des changements sur le plan de l'abondance doit être inférée. Dans ces cas, un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les estimations de l'effectif de la population ne sont pas comparables ou que la comparaison ne permet pas d'établir une différence entre les estimations qui est statistiquement significative, d'autres sources de données, comme les plus récentes caractéristiques démographiques mesurées de la sous-population (p. ex. la structure selon l'âge) peuvent être utilisées pour inférer tout changement en matière d'abondance au sein de la sous-population. Cela ne comprend pas le savoir autochtone. Ici

également, un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les données sont insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements en matière d'abondance, l'effectif de la sous-population est évalué comme étant incertain.

Des commentaires additionnels se trouvent dans la section du tableau de la situation prévue à cet effet. Ces commentaires comprennent l'énumération d'éléments tels que les principales menaces et les autres sources de données pouvant avoir été utilisées.

3.2 Désignations de la situation

Réduction	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement inférieure à l'estimation historique de l'effectif.
Stabilité	L'estimation actuelle de l'effectif de la population n'est pas différente de l'estimation historique de l'effectif.
Augmentation	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement supérieure à l'estimation historique de l'effectif.
Réduction probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est inférieur à l'effectif historique ou à l'effectif historique inféré.
Stabilité probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population n'est pas différent de l'effectif historique ou de l'effectif historique inféré.
Augmentation probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est supérieur à l'effectif historique ou à l'effectif historique inféré.
Incertitude	Les données sont insuffisantes ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

4. Évaluation fondée sur le savoir autochtone

4.1 Étapes de l'évaluation de la situation fondée sur le savoir autochtone

Tenir compte des observations, des propositions et des théories (l'ensemble d'éléments qui contribuent au savoir autochtone et le constituent) des détenteurs du savoir autochtone pour contribuer à l'évaluation de la situation actuelle de chaque unité de gestion. Dans la mesure du possible, l'évaluation fondée sur le savoir autochtone se base sur la période de 15 ans la plus récente, par souci d'uniformité avec la colonne indiquant la tendance récente. Toutefois, compte tenu de la nature de l'acquisition et de la transmission du savoir autochtone, l'évaluation fondée sur le savoir autochtone peut s'étendre au-delà de la période de 15 ans la plus récente, mais au sein de l'expérience vécue et de la mémoire vivante des détenteurs du savoir autochtone. Les observations, les propositions et les théories servent de base pour tirer des conclusions liées à l'évaluation de la tendance future.

L'évaluation de la situation peut comprendre un ensemble complet de caractéristiques démographiques recueillies auprès des détenteurs du savoir autochtone (p. ex. abondance de la population, indicateurs de la productivité et de la viabilité de la population, âge, répartition, emplacement des tanières, comportement).

Comparer l'évaluation actuelle de la situation de la population fondée sur le savoir autochtone avec les évaluations antérieures fondées sur le savoir autochtone (au cours d'une période de 10 à 20 ans). Lorsqu'une estimation actuelle de l'effectif est directement comparable à une estimation précédente ayant utilisé un protocole de collecte de données et une méthode qui sont cohérents, une désignation sans qualificatif (c.-à-d. réduction, stabilité ou augmentation) est établie.

Si l'évaluation actuelle de la situation n'est pas directement comparable à l'évaluation précédente de l'effectif en raison de différences quant à la zone d'étude, aux caractéristiques démographiques ou aux méthodes employées, ou parce que les données sont désuètes, une comparaison peut tout de même servir de base à l'inférence. Les changements par rapport à l'évaluation précédente peuvent comprendre une qualification (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les données sont insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements en matière de situation, l'effectif de la sous-population est évalué comme étant incertain.

4.2 Désignations d'évaluation des tendances fondées sur le savoir autochtone

Déclin	Il existe un degré élevé de confiance que l'évaluation de la situation actuelle de la population est inférieure à l'évaluation précédente.
Stabilité	L'évaluation de la situation actuelle de la population ne diffère pas de l'évaluation précédente.
Augmentation	Il existe un degré élevé de confiance que l'évaluation de la situation actuelle de la population est supérieure à l'évaluation précédente.
Déclin probable	L'évaluation actuelle ou l'évaluation actuelle inférée de la population est inférieure à l'évaluation précédente ou à l'évaluation précédemment inférée.
Stabilité probable	L'évaluation actuelle ou l'évaluation actuelle inférée de la population ne diffère pas de l'évaluation précédente ou de l'évaluation précédemment inférée.
Augmentation probable	L'évaluation actuelle ou l'évaluation actuelle inférée de la population est supérieure à l'évaluation précédente ou à l'évaluation précédemment inférée.
Incertitude	Les données sont insuffisantes ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

5. Évaluation de la tendance récente

5.1 Étapes de l'évaluation de la tendance récente

Comparer l'estimation de l'effectif actuel de la population en supposant que l'estimation de l'effectif actuel est récente. Lorsqu'une estimation actuelle est directement comparable à l'estimation précédente de l'effectif, une désignation sans qualificatif (c.-à-d. réduction, stabilité ou augmentation) peut être faite.

Si l'estimation actuelle n'est pas directement comparable à l'estimation précédente de l'effectif en raison de différences quant à la zone d'étude ou les méthodes employées, ou parce que les données sont désuètes, une comparaison peut être faite, mais toute évaluation des changements récents en

matière d'abondance doit être inférée, et un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

En l'absence d'une différence statistiquement significative entre deux estimations de l'effectif de la population, ou lorsque les estimations de l'effectif de la population ne sont pas comparables ou ne peuvent pas être utilisées pour évaluer la tendance récente, d'autres sources de données qui pourraient donner un aperçu de la situation de la population (p. ex. la répartition selon l'âge ou l'état corporel), peuvent être utilisées pour inférer tout changement en matière d'abondance au sein de la sous-population. Cela ne comprend pas le savoir autochtone. Ici également, un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les données sont insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements en matière d'abondance de la population, le nombre d'individus de la sous-population est évalué comme étant incertain.

Des commentaires additionnels se trouvent dans la section du tableau de la situation prévue à cet effet. Ces commentaires comprennent l'énumération d'éléments tels que les principales menaces et les autres sources de données pouvant avoir été utilisées.

5.2 Désignations de la tendance récente

Déclin	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement inférieure à l'estimation précédente.
Stabilité	L'estimation actuelle de l'effectif de la population ne diffère pas de l'estimation précédente.
Augmentation	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement supérieure à l'estimation précédente.
Déclin probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est inférieur à l'effectif précédent ou à l'effectif précédemment inféré
Stabilité probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population n'est pas différent de l'effectif précédent ou de l'effectif précédemment inféré.
Augmentation probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est supérieur à l'effectif précédent ou à l'effectif précédemment inféré
Incertitude	Les données sont insuffisantes ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

6. Évaluation de la tendance future

6.1 Étapes de l'évaluation de la tendance future

Comparer l'estimation de l'effectif actuel de la population avec l'estimation de l'effectif futur de la population, mais non exclusivement à l'aide d'une AVP. Les AVP sont prises en considération dans l'évaluation à condition que les indices vitaux calculés à partir des données servant à générer les simulations ne datent pas de plus de 15 ans. Dans tous ces cas, un qualificatif est requis (c.-à-d. déclin probable, stabilité probable ou augmentation probable).

En plus des AVP, d'autres sources de données (p. ex. état corporel, taille des portées, tendances relatives à la glace de mer, savoir autochtone) peuvent être utilisées pour prédire la tendance future d'une sous-population.

Lorsque les données sont contradictoires, insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements futurs en matière d'abondance, l'effectif de la sous-population est évalué comme étant incertain.

Des commentaires additionnels se trouvent dans la section du tableau de la situation prévue à cet effet. Ces commentaires comprennent l'énumération d'éléments tels que les principales menaces et les autres sources de données pouvant avoir été utilisées.

6.2 Désignations des tendances futures

Déclin probable	L'effectif futur prédit est inférieur à l'effectif actuel de la population.
Stabilité probable	L'effectif futur prédit ne diffère pas de l'effectif actuel de la population.
Augmentation probable	L'effectif futur prédit est supérieur à l'effectif actuel de la population.
Incertitude	Les données sont contradictoires ou insuffisantes, ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

Tableau de la situation du CTOB pour 2019

Sous-population	Estimation	±2 ET ou IC à 95 %	Année de l'estimation de la population	Méthode	Tendance historique	Évaluation fondée sur le savoir autochtone	Tendance récente (scientifique)	Tendance future	Prélèvement annuel historique (moyenne sur 5 ans)	Prélèvement annuel historique (moyenne sur 3 ans)	Prélèvement annuel historique (2017-2018)	Prélèvements maximaux possibles (2017-2018)	Commentaires/vulnérabilités/habitat	Administration
Baie de Baffin (BB)	2826	2059-3593	2012-2013 ¹	MR/G	Incertitude	Stabilité ²	Stabilité probable ³	Incertitude ⁴	135,8	139,0	144	160 (Nun.:80+GL:80)	Impossible d'effectuer une comparaison directe entre l'estimation précédente (1997) et l'estimation actuelle en raison de différences sur le plan de la couverture géographique et de la répartition des ours; diminution de la glace de mer; augmentation du temps passé sur la terre; déclin de l'état corporel; réduction du temps de mise bas; augmentation du transport maritime (tourisme).	Nun., GL
Détroit de Davis (DD)	2158	1833-2542	2007 ⁵	MR/P	Augmentation probable	Augmentation ⁶	Augmentation probable ⁷	Déclin probable ⁸	84,4	67,0	64	Qc + 76 (Nun.:61+T.-N.-L.:12+GL:3)	Possibilité d'une récolte élevée (actuellement gérée dans certaines administrations en fonction d'un déclin); diminution de la glace de mer; en cours de réévaluation.	Nun., Qc, T.-N.-L., GL
Bassin Foxe	2585	2096-3189	2009-2010 ⁹	A	Stabilité	Augmentation ¹⁰	Stabilité ¹¹	Stabilité probable ¹²	103,8	104,7	109	Qc + 123	Diminution de la glace de mer	Nun. Qc
Golfe de Boothia (GB)	1592	870-2314	2000 ¹³	MR/P	Stabilité probable	Augmentation ¹⁴	Incertitude ¹⁵	Incertitude ¹⁶	61,8	63,3	64	74	Les changements actuels et prévus de l'habitat peuvent avoir une incidence sur la productivité de l'écosystème; les travaux actuels sur le terrain indiquent une productivité saine; faible récolte; possibilité d'augmentation du transport maritime touristique en été; en cours de réévaluation.	Nun.
Bassin Kane (BK)	357	221-493	2013-2014 ¹⁷	MR/G	Réduction probable	Augmentation ¹⁸	Augmentation ¹⁹	Stabilité probable ²⁰	8,0	9,7	7	11 (Nun.:5+GL:6)	Petite population; survie des mâles adultes de 0,87 et survie des femelles de 0,95; changements des conditions de la glace de mer (de la glace de mer de plusieurs années à la glace de mer saisonnière); réaction positive potentielle aux répercussions initiales des changements climatiques et à la réduction des prises.	Nun., GL
Détroit de Lancaster (DL)	2541	1759-3323	1995-1997 ²¹	MR/P	Stabilité probable	Augmentation ²²	Incertitude ²³	Incertitude ²⁴	80,8	79,7	70	85	Récolte historique en fonction du sexe, diminution de l'habitat, possibilité d'une augmentation du transport maritime et de la navigation commerciale; proposition d'une aire marine protégée; la réévaluation devrait commencer en 2019.	Nun.
Détroit de M'Clintock (DM)	284	166-402	2000 ²⁵	MR/P	Réduction probable	Stabilité ²⁶	Incertitude ²⁷	Incertitude ²⁸	7,8	10,3	10	12	Perte de glace de plusieurs années; possibilité d'une augmentation du transport maritime touristique en été; en cours de réévaluation.	Nun.
Nord de la mer de Beaufort (NB)	1291*	n.d.	2006 ²⁹	MR/P	Stabilité probable	Stabilité ³⁰	Stabilité probable ³¹	Stabilité probable ³²	41,4	44,0	42	77 (Nun.:6+ T.N.-O.:71)	Changements de l'état de la glace de mer (de la glace de mer de plusieurs années à la glace de mer annuelle).	Nun., T.N.-O.
Baie Norwegian (BN)	203	115-291	1997 ³³	MR/P	Incertitude	Stabilité ³⁴	Incertitude ³⁵	Incertitude ³⁶	2,0	2,0	3	4	Petite population isolée; la réévaluation devrait commencer en 2019.	Nun.
Sud de la mer de Beaufort (SB)	1215* ancienne limite : 907	n.d. ancienne limite : 548-1270	2006 ³⁷ ancienne limite : 2010	MR/P	Incertitude	Stabilité ³⁸	Déclin probable ³⁹	Déclin probable ⁴⁰	21,0	19,3	12	56 (É.-U.:35 + RDI:21)	En cours de réévaluation; diminution de la glace de mer; déclin de l'état corporel; paramètres de croissance et démographiques liés à l'évolution de la glace de mer; l'analyse des données de 2001 à 2010 a indiqué un déclin de l'abondance tout au long de 2006 suivi d'une période de stabilité relative jusqu'en 2010; les changements apportés à la zone d'étude et au régime d'échantillonnage annuel pourraient avoir entraîné un biais négatif possible de récente estimation de l'abondance; la limite est de la sous-population a été ajustée en 2013-2014; les connaissances traditionnelles suggèrent que la variabilité annuelle de l'état des glaces entraîne des changements de densité et que les ours se déplacent vers le nord de la mer de Beaufort en raison de l'état des glaces; possibilité d'exploitation pétrolière et gazière.	É.-U., RDI (Yn, T.N.-O.)

Sud de la baie d'Hudson (SH)	780	590-1029	2016 ⁴¹	A	Réduction probable	Stabilité à la baie James; augmentation probable à l'est de la baie d'Hudson ⁴²	Déclin probable ⁴³	Science – déclin probable/SA – incertitude ⁴⁴	36,4	33,7	33	QC + ON + 43 (NU:20 + NMR:23)	Les données scientifiques indiquent de forts déclin de l'état corporel; des diminutions des taux de survie; le savoir autochtone indique que l'état corporel hivernal n'a pas changé et que les taux de reproduction se sont améliorés; le savoir autochtone et les données scientifiques indiquent un changement quant à la glace de mer et à la saison libre de glace qui a augmenté de 30 jours entre 1980 et 2012. Le savoir autochtone ne prévoit généralement pas l'avenir, mais ne se préoccupe pas de la viabilité de la sous-population. Préoccupations : diminution de l'habitat; réduction de l'habitat de mise bas basé dans le pergélisol.	Nun., Qc, Ont.
Détroit du Vicomte de Melville (VM)	161	93-229	1992 ⁴⁵	MR/P	Réduction probable	Augmentation ⁴⁶	Incertitude ⁴⁷	Incertitude ⁴⁸	3,6	3,3	3	7 (Nun.:3 +T.N.-O.4)	En cours de réévaluation; changements de l'état de la glace de mer (de la glace de mer de plusieurs années à la glace de mer annuelle).	Nun., T.N.-O.
Ouest de la baie d'Hudson (OH)	842	562-1121	2016 ⁴⁹	A	Réduction probable	Augmentation ⁵⁰	Déclin probable ⁵¹	Science – déclin probable/SA – incertitude ⁵²	29,6	30,0	34	34 (Nun.) + Man.	Bien qu'elle ne soit pas statistiquement significative, l'estimation de l'abondance de 2016 était de 18,3 % inférieure à l'estimation de l'abondance de 2011; taux de variation de l'abondance semblable au cours de la même période dans la sous-population du sud de la baie d'Hudson (SB); diminution de la glace de mer; déclin de l'état corporel; productivité inférieure par rapport aux sous-populations adjacentes du bassin Foxe et du sud de la baie d'Hudson; lien entre la survie des femelles et l'état de la glace de mer; récolte totale autorisée du Nunavut fondée sur l'hypothèse que le prélèvement annuel moyen du Manitoba continuera d'être de 4.	Man., Nun.

Notes

MR/G – relevé par marquage-recapture génétique

MR/P – relevé par marquage-recapture physique

A – relevé aérien n.d. – non disponible

* Les estimations révisées pour le NB et le SB sont le résultat d'une modification des limites de gestion. La révision est fondée sur une analyse de Griswold *et al.*, qui examine l'incidence de la nouvelle limite sur les estimations de marquage-recapture.

Notes de bas de page du tableau de la situation du CTOB pour 2019

1. SWG (2016)
2. Born *et al.* (2011); Dowsley (2005); Dowsley (2007), Dowsley *et Taylor* (2006); procès-verbal et mémoires présentés à l'audience publique du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut pour avril 2008, septembre 2009
3. SWG (2016)
4. Changements dans la dynamique de la glace de mer (SWG, 2016); le savoir autochtone indique que la population est stable.
5. Peacock *et al.* (2013)
6. Kotierk (2010a); Kotierk (2010b); York *et al.* (2015), reconnaissant les limites spatiales des travaux limités au Labrador.
7. Peacock *et al.* (2013); Stirling *et al.* (1980).
8. L'incidence d'une augmentation de la récolte totale autorisée sur la population n'a pas été modélisée; la tendance prévue après le relevé effectué aux niveaux de récolte de 2007 a été considérée comme stable (Peacock *et al.*, 2013; mémoires présentés à l'audience publique du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut sur le détroit de Davis du 16 au 17 mai 2011).
9. Stapleton *et al.* (2016)
10. Sahanatien, comm. pers. 7 février 2013; Dyck, comm. pers. 7 février 2013; Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
11. Taylor *et al.* (2006b); Stapleton *et al.* (2016)
12. Stapleton *et al.* (2016)
13. Taylor *et al.* (2009)
14. Keith *et al.* (2005); Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
15. Les indices vitaux datent de 2000 (Taylor *et al.*, 2009) et sont considérés comme trop vieux/non fiables pour l'AVP.
16. Les chasseurs dans la région ayant déclaré que les conditions de glace ont amélioré la productivité, les niveaux de récolte demeurent stables (Dyck, comm. pers. 2013), mais aucune collecte de connaissances traditionnelles récente, et les indices vitaux datent de 2000 (Taylor *et al.*, 2009).
17. SWG (2016)
18. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
19. SWG (2016)
20. SWG (2016)
21. Schweinsburg *et al.* (1980); Taylor *et al.* (2008)
22. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
23. Pour la période de 1997 à 2012, la population devrait être stable selon le régime de récolte historique (1993 à 1997). Au taux de récolte moyen de 78 ours par année (2002 à 2006), et selon une AVP, nous estimons que la population est plus susceptible de diminuer que d'augmenter (Taylor *et al.*, 2008). Le taux de récolte actuel devrait également entraîner une baisse, mais aucun indice vital récent n'a été recueilli pour mettre à jour l'AVP.
24. Les indices vitaux pour l'AVP de Riskman datent de 1997 et sont considérés comme trop vieux pour l'AVP.
25. Taylor *et al.* (2006a)
26. Les Inuits signalent que les ours se déplacent vers des zones avoisinantes de la région (Keith *et al.*, 2005; SCF – *Nunavut consultation report 2009*).
27. Probablement une augmentation fondée sur une évaluation quantitative du taux de croissance (Taylor *et al.*, 2006a).
28. Les indices vitaux pour l'AVP datent de 2000 et sont considérés comme trop vieux pour l'AVP; plusieurs consultations de planification de la recherche ont été menées; d'autres sont en cours.
29. Griswold *et al.* (2010); Stirling *et al.* (2011)
30. Joint Secretariat (2015)
31. La taille de la population utilisée pour la gestion a été historiquement ajustée à 1200 en raison du biais dans l'estimation de la population (Amstrup *et al.*, 2005; Stirling *et al.*, 2011).
32. Durner *et al.* (2009), Stirling *et al.* (2011) et Joint Secretariat (2015) indiquent que les conditions de population et d'habitat stables pourraient s'améliorer à court terme.
33. Taylor *et al.* (2006a); Taylor *et al.* (2008)
34. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*

35. Les indices vitaux pour l'AVP de Riskman datent de 20 ans et ont été remplacés par ceux d'autres populations (Taylor *et al.*, 2008); aucun travail récent dans la région.
36. Les indices vitaux pour l'AVP de Riskman datent de 20 ans et ont été remplacés par ceux d'autres populations (Taylor *et al.*, 2008).
37. Griswold *et al.* (2010); USFWS (2010); Bromaghin *et al.* (2015)
38. Joint Secretariat (2015)
39. L'estimation de la population est plus faible, mais elle n'est pas statistiquement différente des estimations de l'effectif de la population précédentes (Amstrup *et al.*, 1986; Regehr *et al.*, 2006). Les quotas étaient fondés sur la compréhension que la récolte totale de femelles indépendantes ne dépasserait pas le maximum durable modélisé de 1,5 % de la population (Taylor *et al.*, 1987) et qu'un ratio de deux mâles pour une femelle serait maintenu dans le quota total récolté (Stirling, 2002).
40. D'après les réductions de la glace de mer (Durner *et al.*, 2009), les changements de l'état corporel mesurés en Alaska (Rode *et al.*, 2010) et la modélisation (Regehr *et al.*, 2010). Le risque estimé d'un déclin futur est fondé sur les indices vitaux estimés de 2001 à 2006 utilisés dans les modèles démographiques qui intègrent les prévisions relatives à la glace de mer.
41. Obbard *et al.* (2018)
42. Étude des connaissances inuites du CGRFRMN en 2018, audience publique du CGRFRMN à Inukjuak en février 2014
43. D'après une comparaison avec les estimations précédentes de la sous-population (Obbard *et al.*, 2018; Mihai *et al.*, 2016; Shoham *et al.*, 2013; Obbard, 2008; Kolenosky, 1994).
44. Déclin de l'état corporel, baisse de l'indice vital et changements de l'état des glaces; les observations des Inuits ne montrent aucun déclin de l'état corporel ou de l'abondance (Obbard *et al.*, 2018; Obbard *et al.*, 2016; Obbard *et al.*, 2015; CGRFRMN, 2018).
45. Taylor *et al.* (2002)
46. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*; consultations communautaires en 2012 et 2013
47. Gestion des récoltes en fonction de la croissance de la population depuis le dernier relevé, y compris un moratoire de cinq ans; taille comparable des portées en 2012 (GTNO, inédit).
48. Les indices vitaux pour l'AVP de Riskman datent de 1992 et sont considérés comme trop vieux pour l'AVP; réévaluation de la population en cours.
49. Dyck *et al.* (2017); voir les estimations du marquage-recapture de Lunn *et al.* (2016)
50. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*; Kotierk (2012); procès-verbal de l'audience publique du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, 2005, 2011, 2014, 2017; Tyrrell (2006)
51. Lunn *et al.* (2016)
52. D'après l'état corporel, les estimations de l'abondance, la diminution de la productivité de la reproduction et les changements de l'état des glaces (Stirling et Parkinson, 2006 Stapleton *et al.*, 2014; Sciallo *et al.*, 2014; Lunn *et al.*, 2016; rapport du gouvernement 2017 [Dyck *et al.*, 2017]).